

L'ETENDARD

F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Rédaction

M. J. A. PRENDERGAST, Administrateur.

3^{me} ANNÉE

MONTREAL, MERCREDI, 8 JUILLET 1885.

No. 154

LE ROYAL PROSCRIT

PAR PAUL FEVAL

(No. 8)

(Suite)

—Pourtui, continua le boiteux, que vous ne vous aviez point de lui rompre les oreilles avec des balivernes de batailles ou de conspirations, comme Harrington, qu'il a envoyé promener, et le marquis de Quatre-barbes, qu'il a prié d'aller à Rome voir ce qu'on y disait de Paris.

Raoul prit son feutre sur la table.

—Si tu as suivi mes instructions, maître Rogue, dit-il, le rendez-vous est pour ce soir. Dis le lieu et l'heure.

—Avant que Votre Seigneurie nous quitte, fit observer le boiteux, avec une courtoisie affectée, ce bon garçon et moi nous serions particulièrement flattés d'avoir un à-compte sur nos petits bénéfices.

Raoul tira sa bourse qui était longue, mais singulièrement amaigrie et légère. Rogue et maître Salva ne cachèrent point leur péda.

Raoul leur offrit à chacun deux pièces d'or.

—Rien que cela? s'écrièrent-ils d'une même voix.

—Prenez toujours, imbéciles! grogna le vieux pèlerin au coin du feu.

Il riait dans sa barbe ce vieil homme, mais à voir comme il buvait son vin miellé avec plaisir, on n'aurait point dit qu'il s'occupait des affaires des autres.

—Mes maîtres, répliqua Raoul avec impatience, si nous étions aussi riches que le roi Georges...

—Vous n'auriez pas besoin de gens comme nous, n'est-ce pas, Seigneurie? interrompit le boiteux en riant. Il y a du vrai, là-dessus, maître Salva, qu'en dites-vous? on nous paye selon nos chausses.

Le juif avait déjà empoché les deux doubles pistoles qui lui revenaient.

—Quand aurons-nous le reste? demanda-t-il.

—A Paris, dans trois jours, répondit Raoul.

Le vieil homme ne put retenir un tressaillement et répéta en lui-même:

—Dans trois jours! à Paris!

Et il ajouta:

—Alors dans une semaine à Londres!

Il resta tout pensif, ce bon vieux pèlerin, oubliant d'avaler le fond de sa demi-pinte.

Pendant cela, Rogue s'était rapproché du braconnier et lui avait parlé bas à l'oreille. Pour la seconde fois, le pèlerin tressaillit. Parmi les paroles ainsi prononcées, il avait saisi un nom: la Cavalière.

—Tout est au mieux! dit Raoul, qui jeta son manteau sur ses épaules. Il n'y a pas plus d'une demi-heure de marche d'ici jusqu'à la Croix-Aubert où est le roi. Soyez prêts ce soir et vous n'attendrez pas longtemps votre récompense.

Il sortit. On entendit bientôt son pas alerte et vif résonner sur la terre glacée.

Rogue et maître Salva qui l'avaient reconduit jusqu'à la porte, revinrent en soufflant dans leurs doigts. Le vent du dehors piquait et coupait. Ils regardèrent tous deux le vieux pèlerin qui leur tournait le dos. Tous deux avaient la même pensée:

—Maître à dit Salva, en s'adressant à lui.

Le pèlerin se retourna lentement et fixa sur eux des yeux étonnés.

—Ce n'est pas lui! dit Rogue, mais on croit le voir partout!

—Est-ce bien sûr que ce ne soit pas lui? grogna maître Salva. Il nous en a fait voir bien d'autres!

Le pèlerin le regarda bonnement, et disait:

—J'ai cru que vous me disiez comme ça: «maître!» et ça m'étonnait.

—Ce n'est pas sa voix! murmura Salva.

—Ce n'est pas son œil, répartit Rogue.

—Et il a bien deux pouces au-dessus de cela!

—Vous vous êtes trompé, vieux homme, ajouta tout haut le juif. Ce n'est pas à vous que nous disions: «maître!»

Comme ils regagnaient leur table, le pèlerin répondit:

—C'est dommage, mes compagnons: j'aurais aimé causer un peu avec vous d'amitié.

Is s'arrêtèrent tous deux brusquement et se retournèrent. De nouveau, le vieillard leur présentait son dos voûté où tombaient les mèches de ses cheveux blancs.

—Il a la taille qu'il veut! dit Salva.

—Il change de voix comme de chemise! ajouta Rogue.

—Et je ne lui ai jamais vu deux fois de suite les mêmes yeux.

Is revinrent à pas de loup vers la cheminée et se posèrent à droite et à gauche du vieux pèlerin, qui partagea entre eux un regard de naïve surprise.

—Mes compagnons, dit-il avec une terreur sénile, avez-vous de mauvais desseins contre moi?

—C'est lui! s'écria le boiteux. J'en jure!

—Lui, qui? demanda le vieillard si naturellement que le juif déclara:

—Ce n'est pas lui, j'en ferai serment!

—Alors, mes enfants, dit le vieil homme, vous cherchez quelqu'un qui me ressemble?

—C'est lui! dit Salva à son tour. Nous savons d'avance qu'il est dans le pays!

Le boiteux haussa les épaules en homme sûr désormais de son fait.

—A nos affaires! dit-il, nous sommes fous! Ce n'est pas lui!

—C'est lui! ce n'est pas lui! répéta le vieillard, imitant tour à tour avec une perfection incroyable l'accent anglais de Rogue et l'emphase nasale du juif portugais. Par Saint-Guhain qui guérit la goutte, on vous la baillait pourtant belle! C'est moi, mes fils bien-aimés, c'est moi en personne!

—Vous, qui? demandèrent à la fois les deux aventuriers.

—Pierre Gadoche, hommes de peu de foi! répondit le pèlerin en baissant la voix. Pierre Gadoche, votre excellent teneur!

Rogue et Salva reculèrent saisis d'une sorte de terreur. Ils croyaient et ils doutaient à la fois. Le prodigieux talent de comédien que possédait cet homme allait contre sa propre assertion. Tout en prononçant distinctement son vrai nom, il se donnait une voix si différente de la voix qu'on qu'on lui connaissait, il décomposait ses traits si habilement, il sophistiquait d'une façon si étrange son regard, son sourire, toutes les choses qu'on n'altère point; il se transformait en un mot avec un succès si complet, que le boiteux et le juif étaient tentés de lui dire: Vous mentez!

Il jouissait évidemment de leur embarras.

—Je vais être obligé de vous donner des preuves, hein? mes compagnons? reprit-il, trahi par son orgueil d'artiste, car il paraît que mon talent ne baisse pas! Cherchez voir vos pistoles de tout à l'heure. Les deux aventuriers tâtèrent précipitamment leurs poches, où les pistoles de Raoul n'étaient plus.

(A continuer)

REPRODUCTIONS.

Profanation et laïcisation de l'Eglise Ste. Geneviève (Panthéon.)

(Funérailles de Victor Hugo.)

SENAT.

Séance du 30 mai.

PRESIDENCE DE M. LE ROYER, PRESIDENT

Discours du baron de Ravignan et de M. Lucien Brun.

(Suite)

M. le baron de Ravignan.—Vous appliquez tous les jours des décrets qui ont la même origine, et vous les considérez comme lois.

M. le ministre de l'Instruction publique, des beaux arts et des cultes.—Je ne le nie pas, mais je m'explique.

Nous donnons avec la doctrine et la jurisprudence le titre de décrets-lois aux décrets statués en matière législative, et celui de simple décret à ceux qui statuent en matière administrative. (C'est cela! très bien! à gauche.)

La distinction est claire, décisive, je la crois, et ne se prête pas à la confusion dont on abuse. Nous avions donc le droit d'agir comme nous l'avons fait.

Le décret de 1851, statuant en matière administrative, rapportait une ordonnance. Nous n'avons pas cru qu'il fallait une loi pour rapporter ce décret.

Vous nous avez accusés d'avoir cédé à la pression du dehors, et M. de Ravignan vous a tout à l'heure cité des articles de journaux, entre autres les félicitations adressées au cabinet par M. Lissagary.

Eh bien! le moment de nous rappeler ces félicitations, après la façon dont nous ont traités ces mêmes journaux, à la suite des événements de dimanche dernier, nous avons défendu l'ordre contre la révolte et le drapeau national contre le drapeau rouge!

Vous n'avez donc pas le droit de faire de pareilles confusions. Non! nous n'avons pas cédé aux pressions et aux passions du dehors, nous avons obéi au sentiment public: qui donc a plus qualité pour parler en son nom que la Chambre et le Sénat, qui, j'espère, ratifiera par son vote la décision prise à 350 voix de majorité par la Chambre! (Très bien! à gauche.)

Voilà, messieurs, ce que j'avais à répondre à l'accusation que nous a adressée M. de Ravignan d'avoir méconnu notre devoir.

Je crois que le gouvernement a fait, au contraire, le sien, comme gouvernement d'opinion, et je demande au Sénat de repousser son interpellation. (Vifs applaudissements à gauche.)

M. Lucien Brun.—Messieurs, dans le discours de l'honorable ministre de l'Instruction publique et des cultes, j'ai entendu un mot qui m'a rappelé cette phrase de la réponse qu'il avait faite à la Chambre des députés à la très éloquentة interpellation de mon honorable ami M. le comte Albert de Mun. Monsieur le ministre dit:

«Aussi bien, je crois que les honorables interpellateurs auront atteint leur but s'il était uniquement d'apporter ici des protestations bruyantes et tapageuses.»

Cette hypothèse avait excité à la Chambre de vives réclamations. M. le ministre, tout à l'heure, a de nouveau parlé du bruit qui se fait autour de cette question.

M. le ministre des cultes.—Pas dans le Sénat; j'aurais eu tort si je l'avais dit. (Oui! très bien! à gauche.)

M. Lucien Brun.—On se soupçonne pas, en effet, mon honorable ami M. de Ravignan de vouloir du bruit et du tapage. (Très bien! très bien! à droite.)

M. le ministre.—Je n'ai rien voulu dire de semblable.

M. Lucien Brun.—J'espère, en lui succédant à la tribune, être à l'abri de ce soupçon et ceux de mes amis qui me suivront le seront aussi. (Nouvelles marques d'approbation à droite.) Mais, permettez-moi de vous dire, messieurs les ministres, que ce n'est pas nous qui faisons du bruit; c'est vous qui en faites, et c'est vous qui l'avez voulu; c'est vous qui, masquant votre faiblesse vis-à-vis des violents par votre violence vis-à-vis des pacifiques... (Très bien! très bien! et vifs applaudissements à gauche.)

droite)... c'est vous qui révélez les griefs accumulés; c'est vous, messieurs, qui obliges ceux—et nous sommes du nombre—qui ne demandaient qu'à se taire, qu'à faire le silence, un silence respectueux autour du cercueil d'un grand mort, c'est vous, qui les obliges à faire entendre le cri des consciences révoltées—laissez-moi vous le dire—de l'exploitation de ce cadavre. (Très bien! et applaudissements à droite.—Vives rumeurs à gauche.)

Messieurs, je ne veux pas parler de lui; il est devant ce Dieu à qui il croyait. (Très bien! à droite.)

Il est jugé. Les prières qu'il a demandées, celles des catholiques du moins, ont accompagné son âme. Son nom et ses œuvres appartiennent à l'histoire; ses restes mortels sont à vous: qu'en faites-vous? Voilà ce que je vous demande. (Très bien! très bien! sur les mêmes bancs.)

Nous avons le droit de vous le demander. Il s'agit d'obéissance nationale; il s'agit d'obéissance officielle, officiellement civile, officiellement antireligieuse. (Nouvelle approbation à droite.) Il s'agit de mesurer donc le gouvernement prend soin de l'entière responsabilité. (Nouvelles et vives marques d'approbation sur les mêmes bancs.)

Vous venez de créer, par le décret que vous avez fait, une situation politique que nous avons le droit de constater; et si, à l'occasion des funérailles d'un grand poète, vous avez fait un acte qui blesse profondément les sentiments de la nation, (Oh! oh! rumeurs à gauche) vous le savez comme moi;—si l'Etat donné à cette funèbre cérémonie devient, non plus la glorification du génie de l'écrivain, mais comme celle des défaillances de l'homme; si le deuil public est conduit de façon à devenir une manifestation officielle de la guerre déclarée par le gouvernement aux cultes chrétiens, oh bien! nous avons le droit de protester, nous avons le droit de faire en sorte qu'aucun chrétien n'ignore en France qu'il n'y a plus désormais aucune illusion à se faire: c'est Dieu qui s'il en restait—sur les tendances et sur la politique du gouvernement. (Très bien! et applaudissements à droite.)

M. le ministre de l'Instruction publique et des cultes a insisté beaucoup sur la question de la légalité. Il a d'abord parlé de l'origine du monument, et j'ai entendu émettre cette pensée, qui m'a bien surpris, que cette église, construite à la suite du vote qu'avait fait un roi d'élever à Ste. Geneviève un monument grandiose qui remplaçait un autre monument plus modeste déjà dédié à la patronne de Paris, n'était pas un temple d'origine religieuse parce que l'Etat s'en était emparé avant son achèvement.

Je me permettrai de poser cette question à M. le ministre: Que penserait-il d'un raisonnement à peu près pareil, qui pourrait se faire ainsi: Il s'élève actuellement, à Montmartre, une chapelle qui n'est pas nécessaire au culte, qui n'est pas une paroisse; supposez qu'on s'en empare aujourd'hui et qu'on vienne vous dire plus tard: La chapelle de Montmartre n'était pas un monument religieux, car la révolution s'en est emparée avant son achèvement. Qu'en penseriez-vous, monsieur le ministre? Je répondrais-vous? (Applaudissements à droite.)

Vous avez parlé de légalité, monsieur le ministre. Voulez-vous me permettre de dire un mot de cette question, qui est, du reste, accessoire? Voulez-vous me permettre un mot? On vous avait objecté que vous priez par décret un édifice affecté au culte par une loi. Vous avez répondu que, en 1852, un autre décret avait décidé que, dorénavant, l'affectation de la désaffectation des immeubles de l'Etat rentrerait dans le domaine administratif. J'ai là le texte du décret de 1852 qui abroge la loi du 18 mai 1850.

Je vous demanderais, d'abord, si vous êtes bien sûr que ce décret puisse avoir en effet rétroactif, et si, en supposant qu'à partir de 1852 l'affectation et la désaffectation des monuments puisse se faire par décret, il soit vrai que les immeubles affectés par une loi antérieure à un service public puissent autrement que par une loi recevoir une affectation différente!

M. le ministre de l'Instruction publique.—Sans cela, on n'appliquerait pas le décret de 1852, on ne pourrait jamais l'appliquer.

M. Lucien Brun.—Je vous demande pardon; permettez-moi de vous dire que la plupart des monuments affectés à des services religieux ou autres l'ont été par décret, et que le Panthéon est peut-être le seul ex-

emple d'une désaffectation par acte législatif. Et quand je lis le décret de 1852, je suis tout disposé à croire que l'intention du rédacteur a été de réserver le passé.

Voici le texte du décret du 24 mars 1852:

«Vu la loi du 18 mai 1850, portant que l'affectation d'un immeuble national à un service public ne pourra être faite que par une loi;

«Considérant que les nécessités des services sont souvent urgentes, et que l'affectation d'un immeuble à un service public n'altère en rien son caractère domanial,

«Décrète:

«Article unique.—L'article 4 de la loi du 18 mai 1850 est abrogé.»

Quant à la désaffectation de propriétés publiques précédemment affectées par un décret-loi,—et le décret de 1852 en est un, il faut bien le reconnaître,—quant à la désaffectation du Panthéon, par conséquent, je persiste à croire qu'elle ne peut être que l'effet d'une loi.

Et je ne suis pas seul à penser ainsi. Il serait bien étrange, si la thèse que vous soutenez aujourd'hui était vraie, qu'elle ne fût venue à l'esprit de personne en 1851.

Comment! en 1851, la Chambre des députés, on propose une loi. Nommée par les bureaux, une commission l'examine; elle est discutée, votée, et l'Etat ne vient à personne que ce travail est inutile, qu'un simple décret du gouvernement pourrait suffire!

Personne ne le dit, personne n'y pense! Ce n'est pas tout. Il y a quelques jours, le législateur vous a encore manifesté son opinion. Vous entendez bien: le législateur est d'un autre avis que vous.

La Chambre des députés est saisi d'une proposition de loi dont, par décret, vous l'avez délaissée. Je vous le répète; il y avait au moins connivance à ne pas le faire.

Il y avait un autre motif bien puissant pour laisser le Parlement maître et seul de la question.

S'il avait, ce qui est douteux, voté le projet, il aurait pris sans doute quelques précautions contre la doubleté des courants de l'opinion.

Est-ce que vous ne comprenez pas qu'il y a une imprudence grave à livrer le Panthéon au régime des décrets? Est-ce que vous ne voyez pas qu'en livrant le Panthéon au régime des décrets, vous exposez les cendres de vos morts à tous les vents de la politique?

Vous avez tort, je le répète, de livrer le Panthéon au régime des décrets. (Très bien! à droite.)

Mais je suppose que vous ayez raison, je dis «raison» au point de vue du droit et de la légalité; je suppose que vous soyez le droit. Eh bien, ce que le Parlement, ce que le pays, ce que nous, au nom de ceux que nous représentons, avons le droit de faire, c'est de vous demander compte de l'usage que vous faites de ce droit.

Eh bien, je vous demande, moi: Avez-vous bien fait, en supposant que vous en usiez le droit, de reprendre au culte catholique l'église de sainte Geneviève?

Je réponds non, messieurs, et je réponds non avec la certitude absolue que la plupart de vos amis les plus proches, que la plupart de ceux qui se croient obligés de vous applaudir, que la plupart de ceux-là bien avec moi: Non, vous n'avez pas bien fait de reprendre au culte catholique l'église de sainte Geneviève. (Dénégations à gauche.)

Non! dites vous, je suis absolument dans le vrai. (Nouvelles protestations sur les mêmes bancs.)

Et si vous voulez consulter vos amis, les meilleurs, dans l'intimité, ils vous diront que vous avez eu tort. (Rumeurs et réclamations à gauche.)

(A continuer.)

général; Barcelona, Simpson, de New-castle, R. Reford & Cie, général; Ben-bruck, Bencke, pour Pierreville et Sorel, pour suivre sur Anvers, Muanderlot & Cie, phosphates.

Port de Québec
4 juillet 1885.

ENTRÉES

Vapeur Norwégien, J. G. Stephenson, Glasgow, Allans Ræ & Cie, cargaison général.

Barques Achilles, Perich, Barbadoes, via Jamaïque, pour Montréal, Ali, Bernstein, Bahia pour Montréal, sucre.

Brigantine, Maggie Mathews, Marsala, Gillespie, Moffat & Cie, vin, etc.

Barques Arrio, Wadman, Liverpool, pour Batiscan, lest; Latona, Clarke, Liverpool, W et J Sharples, sel; Porroget, Peterson, Anvers, Hans, Hagana, 200 tonnes sable d'argente.

Gaiette Stella Marie, capitaine Blais, Pointe aux Equimaux, poisson et huile.

ACQUITTÉS

Vapeur Acadian, McGrath, Pictou, Allans Ræ & Cie.

Barques Prudon, Jackson, Gloucester, R. R. Dobell & Cie; Prudon, Casey, Greenwood, Smith, Wade & Cie.

Gaiettes Marie Anne, Taché, Pointe aux Equimaux, A. Gagnon; François, Sie Croix, Anticosti, Verret, Steward & Cie.

Harve P. Fortin, Després, Percer, G. Tangway.

Brick Olga, Petersen, Dundee, McArthur et frère.

RADEAUX ARRIVÉS.

Barton Bros, pin blanc, etc, l'anse de Silbury.

Robert Grant, pin blanc, etc, l'anse St. Michel.

Devild Moore, pin blanc, etc, l'anse Spencer.

Ward et Thistle, pin blanc, etc, Cap Ronga.

Cook et Gibbons, frêne, orme, etc, l'anse de St. Michel.

BULLETIN FINANCIER
7 juillet 1885

Le marché financier n'offre pas d'intérêt de changement notable, les prêts restent aux mêmes taux, de 3 1/4 à 4 p. c., et de 7 1/2 à 8 p. c. pour prêts au commerce.

Le change sur Londres est tranquille. Les taux sont: £ 54.85 à £ 54.85 pour 65 jours et de £ 54.85 à £ 54.85 pour 90 jours de vue.

Le change sur New-York est à 1 p. c., de prime.

Encore peu d'activité à la bourse. Les cours reprennent sans fermes.

Voici les ventes:

AVANT MIDI

B. de Montréal, 25 à 1924 50 à 1922.

B. de Toronto, 110 à 178 1/2 à 178 1/2, 5 à 179.

B. des Cantons de l'Est, 22 à 104 1/2.

B. du commerce, 10 à 126 1/2.

B. des marchandises, 3 à 110 1/2.

Gar. 35 à 181 1/2.

APRES-MIDI

B. de Montréal, 18 à 192 1/2.

B. des marchandises, 82 à 110 1/2.

B. du commerce, 105 à 126 1/2.

Richelieu et Out. 75 à 57 1/2.

Télégraphe de Montréal, 16 à 123.

Terres du N. O. 100 à 35 1/2.

BULLETIN COMMERCIAL

Marchés étrangers

Chicago 7 — Les cours pratiques aujour-

d'hui pour disponible sont:

Blé 56 1/2.

Maïs 47 1/2.

Avoine 31 1/2.

Lard salé 22 1/2.

Saindoux 26 1/2.

New-York, 7 juillet —Coton soutenu

104 à 103, futures soutenus.

Farines lourde fûle, super State and West-

ern de \$3.10 à 3.75 commune à choix, extra

superfine, State and Western, de \$3.40 à

\$6.50.

Blé faible, No 2, roux, juillet, 98

à 98 1/2.

Seigle lourd, sans changement.

Maïs lourd en baisse.

Blé, de 51 à 53 1/2.

Orges nominales.

Avoine en baisse, mêlée de 39 à 43 1/2;

de l'ouest de 37 à 43; No 2 juillet, 36 1/2

à 37.

Lard salé, faible, \$11 à \$11.37 1/2

Saindoux faible \$6.70.

Mouvement des denrées

New-York, 4.

Les arrivages et les ventes de la journée

ont été:

Arrivages Ventes.

Farines, barils.... 27,078 9,000

Blé, minots.... 75,300 1,900,000

Maïs, ".... 24,700 320,000

Avoine, ".... 7,850 15,000

DEPECHE DE BRENOHM

Liverpool 7.

CE QUI SUIT A PARU DANS

NOTRE PAYS.

QA ET LA.

Le *Hansard* des Communes aura, cette année, environ 3,500 pages. Il n'en avait que 1,656, l'an dernier.

Nous venons de recevoir le premier numéro d'un journal quotidien publié à la Malbaie par MM. Cimon, Vincent et Cie, sous le titre : *Le Touriste*. Succès au nouveau confrère.

M. l'abbé Moisan, du vicariat de la Basilique de Québec, a été nommé chapelain du Couvent d'Alfred, en remplacement de M. l'abbé Marcoux, nommé vice-recteur de l'Université-Laval à Montréal.

Les nombreux amis du Rév. Monsieur G. Tremblay, ancien curé de Beaufort, apprendront avec plaisir que l'état de sa santé s'est amélioré après quelques jours de soins médicaux. On lui souhaite de continuer à conserver encore longtemps à leur affection.

Les libéraux ont l'intention d'organiser pour le 15 et le 16 de juillet deux pique-niques à Inverness et à Lévis, dans le comté de Mégantic. Les orateurs seront MM. F. Langevin, H. Mercier, John Whyte, G. W. Stephens, A. Hébert, Tronholme et autres.

Nous lisons dans le *Courrier de St-Hyacinthe* :

Nous avons critiqué, il y a quelques jours, ce que l'*Événement* disait du pape et de la société moderne. « Léon XIII, disait-il, est un homme de son temps, un grand pontife. Il comprend que si l'Église est « isolée », la société moderne marchera sans elle. »

Il est donc vrai de dire que le libéralisme à Québec est le même qu'à Paris, puisqu'il a mille lieues de distance deux journaux ont écrit, en même temps, la même sottise sur l'Église et le Pape.

En collaboration à la Fréchette :

Ignorance, dans le *Figaro* du 11 juin dernier, disait en parlant de S. Léon XIII :

« Il a compris que si son Église ne marchait pas avec la société moderne, la société moderne marcherait sans elle. »

Le 25 juin, M. Tarte écrivait dans l'*Événement* :

« Il comprend que si l'Église est « isolée », la société moderne marchera sans elle. »

Quelques confrères qui ont remarqué la coïncidence des opinions n'ont pas remarqué la coïncidence des dates. C'est-à-dire la coïncidence de l'article du *Figaro* à Québec.

C'est le cas de dire, comme quand on parle de la ressemblance de la Bastille Rouge avec le Retour de l'Exilé. Les grands esprits se rencontrent !

M. Fréchette a fait école et son genre de collaboration est évidemment en honneur au *Canadien Économique* !

INONDATION

Parsons, K7—Les dommages causés en différents endroits, par l'inondation, sont considérables.

On a trouvé trois cadavres à Parsons, 3 à Châteaufort et 3 sur la rivière Noire.

NAUFRAGE

Londres 7—Les nouvelles de Port Stanley, les Falkland annoncent le naufrage, corps et biens, du navire « Yana », capit. Earl, parti de Portland Ogn, le 2 février, pour Queenstown.

Emplois de la Russie

Téhéran 7—Le gouvernement persan se plaint des empiétements continus de la Russie. Il y a actuellement 10,000 Russes à Akabad et ils se mêlent continuellement des affaires des Persans. On croit que la Russie se propose de déclarer la guerre.

Meurtre de John Dillon

Dublin 7—John Dillon a été reçu avec enthousiasme. Dans son discours aux citoyens il annonce qu'il pouvait compter sur l'appui de l'Amérique et félicite les membres irlandais du Parlement d'avoir empêché la coercition en renvoyant le gouvernement.

Le chœur en Espagne

Madrid 7—Les ravages du fluvi diminuent dans Aranjuez et Valence. Voici le Bulletin jusqu'à midi.

Nouveaux cas

Valence..... 73..... 61
Tolède..... 21..... 9
Madrid..... 8..... 5

Madrid 7—Il y a eu, en Espagne, 1700 nouveaux cas de choléra et 897 décès.

NOUVELLES ANGLAISES

Attitude des radicaux anglais
Londres 7—La première indication de l'attitude hostile des radicaux vis-à-vis de l'Union nationale a été manifestée hier. Sir Wilfred Lawson (Radical) a proposé que le gouvernement n'ait pas le droit de disposer à son gré du temps de la chambre.

Quand les estimées pour le service diplomatique, seront présentées M. Labouchère et autres feront une interpellation au sujet de la mission de Sir Henry Drummond Wolfe.

Troubles entre Anglais et Français en Perse
Londres 7—L'ambassadeur anglais a Téhéran a demandé au gouvernement persan de supprimer le journal *Farugha*. C'est la question du *Propaganda* égyptien qui provient.

Grandes réductions d'ici à un mois
Nous venons de recevoir des tweeds des plus nouveaux. Bureau, Châvort, gilets bleus d'Halifax etc. Nous ne craignons pas de dire que nous avons le plus bel assortiment de tweeds de la rue St-Laurent et que nous avons le stock le mieux choisi et que nous vendons à meilleur marché que nulle part ailleurs.

Venez voir et vous conviendrez par vous-même.

Nous garantissons notre ouvrage tant que le rapport du Roi et de la Cour, que celui de la qualité des marchandises.

D. B. VIGOR et Cie,
5 rue St-Laurent,
tout près de la rue Craig.

LES GÉNÉRAL BATAILLON

Il y a une note, « crédits » une assemblée des officiers et soldats qui apparaît dans le *Canadien Économique* du 10 juillet 1935.

Cette assemblée se réunira à 8 heures au bureau du *Canadien*.

LA PÉNITENCIER

Pierre Lovachev, accusé ces jours derniers de l'un des crimes les plus odieux de la vie pénitentiaire, a été condamné à deux années de pénitencier.

DRAPEAUX

Les drapeaux gagnés par les Shamrock, à Boston, le 4 juillet dernier sont exposés dans la vitrine de l'Économique et frère sur la rue Notre-Dame au carré Chabouliet.

REMERCIEMENTS

La colonie française de Montréal tient à remercier MM. Fortin et Rithier pour avoir fait inhumer à leur frais le corps de M. Dumas, qui a été trépassé le 1er juillet dernier dans l'incendie qui tout le monde sait.

Enquête de coroners

Hier après-midi, le coroner Jones a tenu une enquête à la morgue, sur le cadavre d'un jeune enfant qui a été trouvé dans le canal. Les jurés ont rendu un « verdict » trouvé mort, ne portant aucune marque de violence.

Service funéraire pour Mgr Bourget à St-Constant

Samedi, le 11 juillet courant, à 9 heures et demi du matin un service solennel sera chanté pour Mgr Bourget.

Il y aura oraison funèbre par un Rév. P. Oblat.

Société St-Patrice

L'assemblée mensuelle de la société St-Patrice, a eu lieu hier soir.

Après un nombre considérable d'affaires de routine, la question du pique-nique annuel fut discutée.

Un comité spécial fut nommé pour choisir le lieu et la date, où il devra avoir lieu.

VARIOLE

8 nouveaux cas de variole depuis hier, un sur la rue Malouineuse, un douteux sur la rue St-Laurent et un autre douteux sur la rue Napéon. A l'hôpital civique il y a actuellement 12 cas, dont 9 bons et 3 mauvais.

Deux malades complètement rétablis ont quitté l'hôpital ce matin.

INCENDIE

Hier après-midi, un incendie général a été dompté, dans la rue St-Jacques, à l'angle de la rue St-Eustache, chez M. St-Henri, pour éteindre un incendie qui venait de se déclarer dans les magasins portant les Nos. 60, 62 et 64, rue St-Jacques, et occupés par M. Charbonneau et Ménard.

Les pompiers se mirent ardemment à l'œuvre, et après une heure de travail constant, ils réussirent à maîtriser l'incendie.

Les dommages sont évalués à \$2,000 et sont entièrement couverts par les assurances.

CHIENS

On remarque un grand nombre de chiens qui traquent les rues sans avoir à leur cou une médaille qui constato qu'on a payé leur licence. Si nous avions un conseil à donner à leur propriétaire, c'est de se conformer aux règlements le plus tôt possible, sinon on leur jouera de mauvais tours.

La police a reçu ordre de faire main basse sur tous les chiens qui n'auront pas leur médaille. Voilà le mois de juin passé, gare aux retardataires !

VOI

Un nommé Charles Chester de Toronto était avec de nombreux amis dans le Club Clewley dans un hôtel de cette ville hier, quand une mauvaise idée lui traversa le cerveau. Il s'empara de la « Vierge » de Clewley et disparut.

Clewley mit la police à ses trousses et le constable Crawford arriva Chester sur la rue St-Jacques hier. Ce matin le volonte a comparu devant le magistrat de Police qui l'a condamné à subir son procès la semaine prochaine.

Election d'officiers

L'assemblée annuelle du club de natation de Montréal, a eu lieu hier soir, au Mechanics Hall, et les membres présents ont élu des officiers du club, pour l'année 1935 :

Présidents : P. J. S. Fennie, P. P. R. Reinhardt, P. J. R. Duvenger.
Secrétaire : L. Terroux.
Trésorier : J. Kruse.
Directeur : Col. V. A. Labranche.
Comité : J. B. Vézina, Geo. Villeneuve, C. Leranger, H. Grant, D. Darling, C. Turgeon et W. L. Gny.

LES RUEN

C'était bien la peine assurément de changer de gouvernement.

Ces deux vers nous reviennent à la mémoire : « Les ministres du navire ont été d'ivoire, un peu plus de surveillance. Une petite tournée à travers la ville pour vous convaincre que nous sommes toujours dans le même état, sinon dans un plus mauvais. Vous nous avez demandé un peu d'argent, nous vous en avons donné un peu d'argent, nous vous en avons donné un peu d'argent, nous vous en avons donné un peu d'argent. »

Vol de charbon

Un vol de trois poches de charbon a été commis hier chez M. Parent, marchand de charbon sur la rue St-Urbain, près de la rue Lagacé.

La police, notifiée du fait, trouva les poches de charbon dans une ruelle de la rue St-Urbain.

Vers 11 hirs, hier soir, Michel Murphy se présente dans la ruelle pour enlever le charbon. Il ne se doutait nullement que la police était en alerte, et donna droit dans le panneau. On l'arrêta de suite.

BUCLLE FORTIFICATION

On se plaint fort souvent des trottoirs de cette rue. Impossible de faire deux pas sans trébucher.

C'est réellement déplorable. Nous prions MM. les échevins qui ont à cœur la propreté de la rue de faire faire des trottoirs. Un trottoir neuf ne serait pas de trop.

On fait construire des trottoirs où il n'en faut pas, pour le bon plaisir de la chose, faisons en donc quand ils sont utiles et tout n'en ira que mieux.

Une anomalie

Plusieurs citoyens se plaignent que le bûcher est, et le gâcher Beer, qui sont de bons bois, sont incinérés, se débilitent 10 centes le verre au restaurant de la montagne. Nous est avis que c'est un peu cher.

Autre chose.

Deux personnes demandent deux verres de ginger ale, ou en emplit trois, deux pour les pratiques et l'autre pour le commis. Le commis n'accepte seulement pas qu'on lui fasse la politesse de l'inviter. Comme le verre d'été le genre yankee qui provient à la montagne.

MALE FORT L'EUROPE

Les prochaines malles pour l'Europe sont closes au bureau de poste de cette ville, après-midi, à 4.30 heures. Et durant le mois de juillet il y aura des malles de places aux dates suivantes pour les pays suivants :

Le 8 à Bernadine, Cuba et Porto Rico ; le 9 à l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 10 à la Jamaïque et Cuba ; le 11 la Chine et le Japon (ces lettres devront être adressées via San Francisco) ; le 13 à l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 14 les îles Sous-le-Vent, Cuba et Porto Rico ; le 15 l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 16 l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 17 l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 18 l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 19 l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 20 l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 21 l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 22 l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 23 l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 24 l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 25 l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 26 l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 27 l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 28 l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 29 l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 30 l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 31 l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 1er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 2er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 3er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 4er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 5er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 6er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 7er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 8er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 9er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 10er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 11er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 12er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 13er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 14er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 15er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 16er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 17er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 18er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 19er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 20er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 21er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 22er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 23er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 24er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 25er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 26er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 27er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 28er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 29er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 30er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 31er août l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 1er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 2er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 3er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 4er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 5er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 6er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 7er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 8er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 9er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 10er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 11er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 12er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 13er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 14er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 15er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 16er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 17er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 18er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 19er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 20er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 21er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 22er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 23er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 24er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 25er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 26er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 27er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 28er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 29er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 30er septembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 1er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 2er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 3er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 4er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 5er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 6er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 7er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 8er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 9er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 10er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 11er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 12er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 13er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 14er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 15er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 16er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 17er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 18er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 19er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 20er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 21er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 22er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 23er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 24er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 25er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 26er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 27er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 28er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 29er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 30er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 31er octobre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 1er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 2er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 3er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 4er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 5er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 6er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 7er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 8er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 9er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 10er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 11er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 12er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 13er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 14er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 15er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 16er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 17er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 18er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 19er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 20er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 21er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 22er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 23er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 24er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 25er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 26er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 27er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 28er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 29er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 30er novembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 1er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 2er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 3er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 4er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 5er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 6er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 7er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 8er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 9er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 10er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 11er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 12er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 13er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 14er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 15er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 16er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 17er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 18er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 19er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 20er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 21er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 22er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 23er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 24er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 25er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 26er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 27er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 28er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 29er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 30er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 31er décembre l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 1er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 2er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 3er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 4er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 5er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 6er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 7er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 8er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 9er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 10er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 11er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 12er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 13er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 14er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 15er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 16er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 17er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 18er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 19er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 20er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 21er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 22er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 23er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 24er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 25er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 26er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 27er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 28er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 29er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 30er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 31er janvier l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 1er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 2er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 3er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 4er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 5er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 6er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 7er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 8er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 9er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 10er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 11er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 12er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 13er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 14er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 15er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 16er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 17er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 18er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 19er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 20er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 21er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 22er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 23er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 24er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 25er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 26er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 27er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 28er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 29er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 30er février l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 1er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 2er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 3er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 4er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 5er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 6er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 7er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 8er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 9er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 10er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 11er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 12er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 13er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 14er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 15er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 16er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 17er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 18er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 19er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 20er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 21er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 22er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 23er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 24er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 25er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 26er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 27er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 28er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 29er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 30er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 31er mars l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 1er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 2er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 3er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 4er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 5er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 6er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 7er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 8er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 9er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 10er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 11er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 12er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 13er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 14er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 15er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 16er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 17er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 18er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 19er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 20er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 21er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 22er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 23er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 24er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 25er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 26er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 27er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 28er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 29er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 30er avril l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 1er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 2er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 3er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 4er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 5er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 6er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 7er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 8er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 9er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 10er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 11er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 12er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 13er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 14er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 15er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 16er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 17er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 18er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 19er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 20er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 21er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 22er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 23er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 24er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 25er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 26er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 27er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 28er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 29er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 30er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 31er mai l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 1er juin l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 2er juin l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 3er juin l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 4er juin l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 5er juin l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 6er juin l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique ; le 7er juin l'Amérique Centrale et les côtes du Pacifique